



COMPTE RENDU DES DECISIONS ET DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2020

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a :

- ✓ **Décidé**, par 17 voix pour, soit à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal décide la suppression des bennes à encombrants à la déchetterie et le report de leur coût pour développer une procédure sur appel.
- ✓ **Décidé**, par 16 voix pour et une abstention, que le ramassage des déchets encombrants reste organisé une fois tous les deux mois, comme actuellement.
- ✓ **Accepté**, par 17 voix « pour », soit à l'unanimité, de traiter la résolution du Conseil municipal pour garantir une quantité et une qualité d'eau suffisante à l'Aire séance tenante.
- ✓ **Pris une résolution**, par 16 voix « pour », 0 voix « contre » et 1 abstention, demandant au Conseil d'Etat genevois
 1. D'assurer une qualité d'eau qui permette une vie aquatique équilibrée
 2. De garantir un débit minimum de 100 l/s en aval des pertes de Perly-Certoux
 3. De développer un plan de gestion de l'eau sur l'ensemble du bassin versant
 4. D'établir un calendrier avec un échéancier à 2, 5 et 10 ans des actions à entreprendre
 5. D'augmenter l'espace naturel dévolu à la rivière de ses sources à la ville, au-delà de l'espace de la renaturation prévu.

SEULE LA VERSION INTEGRALE DU PROCES-VERBAL FAIT FOI